



**COMMUNE DE LES ASSIONS**  
**PROCÈS VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 MARS 2024**

L'an deux mille VINGT QUATRE et le VINGT ET UN MARS à DIX HUIT heures TRENTE minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Emmanuel LEGRAS, Maire.**

**Date de Convocation : 14 03 2024**

Présents : BEALET Arnaud, CHARBONNEAUX DE NICOLA Mireille, LEGRAS Emmanuel, PASCAL Florent, REDON Emilie, REGNAULT Brigitte, , THIBON Pierre, TOUREL Alain, TOUREL Jean-Luc, VAZ FERNANDES Nathalie.

Excusés : BASTIDE MARDELLE Nadège, BETTING Dominique, DUPRE Serge, RANC Laetitia, SUEL Pascale.

Pouvoirs : BETTING Dominique donne pouvoir à LEGRAS Emmanuel.

-Secrétaire de Séance : THIBON Pierre.

**NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur THIBON Pierre est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Il / Il procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

-Nombre de Conseillers Municipaux :	15
-Nombre de Conseillers Municipaux présents :	10
-Nombre de Pouvoirs :	1
-Nombre d'excusés :	5

**Ordre du Jour de la Séance**

Nomination du secrétaire de séance,

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2024**

Le procès-verbal du 29 janvier 2024 n'appelle aucune observation :

Le Procès-Verbal de la Séance du 29 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité

Vote

En exercice : 15	Pour : 11
Présents : 10	Contre : 0



COMMUNE DE LES ASSIONS  
PROCÈS VERBAL  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2024

Pouvoirs : 1      Abstention : 0  
Pris part au vote      Total : 11

**Délibération 1 :**

**CHOIX D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE POUR LA MISE A JOUR DE LA GESTION  
DU CIMETIERE COMMUNAL**

Monsieur Le Maire soumet cette délibération au vote. Le Prestataire SEDI ADIC INFORMATIQUE est choisi à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération 2**

**ACQUISITION DE LA PARCELLE AC 368 SISE LA ROUVIERE**

Monsieur Le Maire soumet cette délibération au vote. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

**MOTION**

**DE SOUTIEN A L'HÔPITAL JOS JULLIEN DU CENTRE HOSPITALIER DES CEVENNES  
ARDECHOISES A JOYEUSE**

Monsieur Le Maire soumet cette motion au vote. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

**QUESTIONS DIVERSES**

**Information de M. Le Maire : Le Prochain Conseil Municipal pour les Votes du Compte Administratif 2023 et celui du Budget Prévisionnel est programmé JEUDI 4 AVRIL 2024 à 18H30**

**I / Partage du Tracteur Intercommunal & Acquisition nouvel engin Rapporteur M. Le Maire :**

Le tracteur utilisé en partage avec la commune de Chambonas vieillissant M. Le Maire et M. TOUREL Alain ont rencontré la Maire de Chambonas pour savoir si la Municipalité de Chambonas voulait le conserver et reprendre la part de ce véhicule intercommunal. Il s'avère que la Commune de Chambonas souhaite comme notre commune faire l'acquisition d'un tracteur neuf. Aussi il paraît judicieux de vendre cet engin par le biais d'une reprise auprès d'un concessionnaire, notre commune souhaite en conserver l'épaveuse en rachetant la part de Chambonas. Proposition a été faite que les deux communes réalisent ces achats auprès du même concessionnaire pour une répartition équitable de la reprise sur l'acquisition d'engins neufs.



**COMMUNE DE LES ASSIONS**  
**PROCÈS VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 MARS 2024**

Plusieurs devis ont été sollicités, le coût approximatif d'un engin serait de l'ordre de 70 000 € auquel s'ajoute une Pelle pour 9000€ et une Lame Neige pour 6000€.

M. TOUREL Alain fait remarquer que pour le choix du concessionnaire, il serait important de prendre en compte le facteur de la proximité de celui-ci. En effet pour tout ce qui concerne l'entretien et la maintenance de l'engin, le tracteur doit être acheminé dans les ateliers du concessionnaire, faire beaucoup de kilomètres avec un tel véhicule peut se révéler long et fastidieux ou coûteux.

**II / Projet Création poste Garde Champêtre Intercommunal Rapporteur M. Le Maire :**

Il fait part aux Conseil Municipal de l'idée de Mme La Maire de CHAMBONAS de recruter un garde champêtre en créant un poste intercommunal, la Commune de GRAVIERES serait intéressée, ainsi qu'une autre commune également.

Les missions qui lui incomberaient seraient entre autres : La surveillance de différents sites, (baignade, zone naturelle...) réaliser des contrôles d'urbanisme, intervenir pour diverses incivilités et conflits, constat de diverses effractions et/ ou infractions (abandon de véhicule, constat déchets sauvages, chemin obstrué...) mettre en sécurité de certains lieux.

Si notre Commune est intéressée le coût du poste d'un Garde Champêtre serait divisé entre les 4 Communes. L'estimation du coût de ce poste est de : 37 500€ en salaire pour le fonctionnement + 18000€ la 1ere année en investissement pour l'équipement du Garde Champêtre et notamment l'achat d'un véhicule.

Il est à noter que ce personnel sera assermenté.

Intervention de plusieurs élus qui considèrent qu'il risque d'en aller de même qu'avec toute prestation ou matériel partagé, à savoir de rencontrer des difficultés pour répartir le travail (même besoin en même temps). Ils soulignent aussi que bien souvent les élus interviennent en dehors de leurs heures de permanence et des jours ouvrables pour résoudre certaines problématiques ou en constater d'autres et le risque est que le Garde Champêtre ne soit pas forcément disponible s'il s'agit de dimanche, jours fériés, soirée ou autre et que cette création de poste ne soulagera pas forcément les élus. Aussi pour se prononcer il leur paraît utile de savoir dans quelle mesure la Commune pourra mobiliser le Garde Champêtre en fonction de ses besoins spécifiques.

Il semble nécessaire d'avoir plus de détail pour que chacun se fasse une meilleure idée de la pertinence de la création d'un tel poste intercommunal avant tout engagement.

**III / Evolution des Travaux du Parc Multi-Sports Rapporteur M. THIBON Pierre :**

Le chantier de la pose du Parc Multi Sport est en cours de finition, il devrait être opérationnel vendredi 22 ou samedi 23 mars 2024.

L'ensemble des conseillers fait un retour très positif tant sur l'esthétique que sur la rapidité de réalisation. Mme REDON Emilie suggère d'affiner la gestion du lieu et de créer un règlement d'usage pour éviter abus et nuisances qui entraîneraient des plaintes des riverains, comme par exemple moduler l'éclairage public du site (prévoir une heure d'extinction).



COMMUNE DE LES ASSIONS  
PROCÈS VERBAL  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2024

M. THIBON Pierre précise que la finition est faite avec un gazon synthétique, matière plus agréable que l'enrobé, qui ne renvoie pas la chaleur et qui permet aussi l'amortissement du bruit.

Mme REDON Emilie revient sur l'idée que cet espace soit baptisé par les enfants de l'école, qui fait l'unanimité des membres du Conseil Municipal, la demande sera faite auprès de la Directrice de l'école pour organiser cela avec les enfants.

M. Le Maire informe l'assemblée qu'il est prévu d'aménager des bancs en bois autour du site.

**IV / Dossier Construction de 4 logements au Puech : Evolution des Travaux Rapporteur M. Le Maire :**

Les réunions de chantier ont commencé, des devis ont été demandés à ENEDIS & ORANGE pour les raccordements aux réseaux d'électricité (si extension réseau accompagnement du SDE07) et de téléphonie.

Il y a un petit imprévu, concernant la gestion des eaux de ruissellement de la colline de Ste Apollonie qui devront être canalisées afin de passer sous la route.

A priori les 1<sup>ers</sup> coups de pelle devraient avoir lieu au mois d'avril 2024.

**V / Prime Pouvoir d'Achat Personnel Communal Rapporteur M. Le Maire :**

Sur ce point les Adjointes et le Maire ont échangé avec les autres Maires de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes – CDC- afin de connaître leurs positions et les décisions qui ont été prises. La CDC pour sa part a décidé de verser 25 % du maximum.

Intervention de M. PASCAL Florent qui informe que le choix du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes – SISPEC- a été d'attribuer 50% du maximum.

Dans un souci de valoriser les petits salaires, Le Maire et les Adjointes, suggèrent d'accorder la même prime à tout le personnel communal et ils ont retenu le montant de 300€, excepté pour la personne occupant le poste de comptable qui bénéficiant d'un plafond différent aura une prime de 150€.

Cela sera présenté et soumis au vote lors d'un prochain Conseil Municipal.

**VI / Présentation Mouture Finale Plan Communal de Sauvegarde - PSC - Rapporteur Mme REDON Emilie :**

Présentation du plan qui a été réalisé par Mme Luna FUENTES, Stagiaire, Mme REDON Emilie souligne la pertinence de la création de Fiches PC commune et Fiches à destination des habitants et suggère que ces dernières soient publiées dans le prochain Bulletin Municipal (envisager un format détachable ?).

Mme REDON Emilie informe qu'elle a complété le dossier en réalisant 2 Fiches supplémentaires : Grand froid et Mouvement de Terrain – Séisme, ces risques étant inscrits dans les événements majeurs possibles sur notre commune et la stagiaire n'ayant pas eu le temps de les finaliser. Elle précise que le PCS contient également des modèles d'arrêtés prêts à servir en cas de crise et d'urgence avec leur mode d'emploi (à portée de tous donc) et ce pour parer à toute éventualité : Réquisition, fermeture de route.



COMMUNE DE LES ASSIONS  
PROCÈS VERBAL  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2024

Retour unanime des élus qui approuvent ce très bon et très beau travail, ils remercient et transmettent leurs félicitations à Mme Luna FUENTES.

**VII Déploiement de la fibre Rapporteur M. Le Maire :**

Le développement de la Fibre sur le secteur du Chef-lieu et en bas est en cours.

M. Le Maire rappelle les principes de raccordement : Pour l'aérien c'est accessible lorsqu'il y a un boîtier blanc sur le poteau, l'opérateur se connectera directement du boîtier à la maison concernée, pour le réseau enterré l'opérateur passera par le fourreau prévu à cet effet pour aller ensuite dans une chambre située sous la route, cette liaison à la maison peut être parfois plus longue. Dans tous les cas les frais de raccordement qu'il soient aériens ou souterrains sont à la charge du prestataire et non du client !

**VIII SDE07 point sur les travaux en cours Rapporteur M. Le Maire :**

Il informe le Conseil Municipal que le Devis pour la réduction de l'éclairage public est en cours et sera présenté ultérieurement.

Intervention M. THIBON Pierre à propos du projet de l'Enfouissement Réseau Ligne Moyenne Tension plaine de Payzac en réponse à la question de Mme. REGNAULT Brigitte lors du Conseil Municipal précédent : Le SDE07 a fait un retour en donnant un coût qui serait de 511 240,00€ avec une part à charge de la Mairie qui s'élèverait à 190 017,00€. Etant donné l'investissement que cela représente ce serait à prévoir dans les prochaines années mais pas au budget 2024.

Précision, de M. Le Maire qui estime qu'il serait raisonnable d'attendre la fin des travaux de la nouvelle station d'épuration et des logements pour ensuite envisager la réfection de la Route du Bosc et solliciter en même temps l'enfouissement des réseaux : électrique, téléphonique et fibre.

Mme REGNAULT Brigitte tient à préciser que son intérêt pour l'enfouissement de cette ligne relève davantage d'un souci de sécurité que d'esthétique, pour cette partie de la commune à forte densité d'habitations, compte tenu du contexte national qui affiche désormais un nombre croissant de coupures de réseau, plus ou moins longues, suite aux intempéries.

**IX Ecole Rapporteur Arnaud BEALET :**

Mme Laura FRIGOULIER est toujours en arrêt maladie, sa remplaçante M. Ron THEA donne entière satisfaction.

M. BEALET Arnaud fait part de son projet de procéder à la mise en place d'une tarification de la cantine à un euro, soulignant que l'état prévoit une aide de 3€ à l'attention de la commune pour tout repas facturé maximum un euro à des familles dont le quotient familial sera inférieur à mille euros. Cela risque d'être un peu long à mettre en place, il y a eu un premier échange à ce propos avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales – CAF- ce projet pourrait voir le jour à l'horizon de la rentrée 2024/2025.

Il rappelle que la réunion Commission Cantine est reportée, et qu'il a été programmée une visite avec les services de l'Inspection Prévention Sécurité Santé au Travail du CDG 07 pour avis sur la réalisation d'un agrandissement de la Cantine en récupérant la pièce de l'ancien local technique.



**COMMUNE DE LES ASSIONS**  
**PROCÈS VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 MARS 2024**

Projet pour la rentrée 2025/2026.

**X La Piscine SMAM Rapporteur M. Le Maire :**

M. Le Maire Informe les conseillers que le taux de participation des communes augmente et cela engendre un fort mécontentement des élus, aussi le Président de la CDC Pays des Vans en Cévennes a sollicité un RDV avec la direction pour faire le point. Il faudra suivre ce dossier.

**XI Information du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes – SISPEC- Rapporteur M. Le Maire :**

Une Réunion Publique se tiendra le mardi 2 avril 2024 à 18h Salle Jean DUNY pour présenter les travaux de la station épuration du Chef-lieu et répondre aux interrogations des habitants concernés.

M. Le Maire signale qu'il y a des tensions et conflits entre le SISPEC et l'entreprise NALDEO

**COMMISSIONS COMMUNALES & INTERCOMUNALES**

**A/ Commission Intercommunale TEPOS Rapporteur Mme DE NICOLA Mireille :**

Mme DE NICOLA Mireille alerte le Conseil Municipal sur le fait que le travail devient très compliqué et très lourd à porter (elle est seule pour répondre aux attentes et prendre en charge ce dossier, la 2<sup>ème</sup> conseillère qui s'était proposée n'étant malheureusement pas très disponible en raison de son travail). Elle fait appel à chacun (e) pour rejoindre ce projet et y travailler ensemble. Elle pense qu'il est important que ce travail soit aussi porté par un élu ou plusieurs (Maire ou adjoint) ceux-ci étant plus au fait de ce qui se passe au niveau de l'intercommunalité. A cette fin elle transmet les comptes rendus à tout le Conseil Municipal pour consultation et avis sur le travail à venir et sollicite la création d'un groupe pour la mise en œuvre de ce projet.

Elle résume l'état d'avancement : Après 2 ateliers Module 5 la suite prévue est de réaliser un tableau « Portefeuille des Projets » qui sera à compléter pour identifier ou l'on en est et ce qu'il est souhaitable de faire pour ensuite « constituer 3 groupes de besoins qui seront au même stade du projet ». Pour information il n'y a toujours pas d'économiseur de flux pour établir des diagnostics. Le but étant aussi de consolider le projet par délibération en vue de la fin de mandat en 2025, selon l'implication des Maires ou des adjoints qui se consacrent aux travaux, il faudrait prévoir de nommer une ou plusieurs personnes issues de la société civile pour porter également ce projet (ainsi en cas de changement d'élus les personnes extérieures au Conseil, elles, resteront et seront à même de transmettre aux nouveaux élus l'avancements de ce projet).

Intervention Mme REDON Emilie qui demande qui est porteur de ce projet ? Réponse de M. Le Maire il s'agit de la CDC Pays des Vans En Cévennes et la finalité est la rénovation de bâtiments communaux énergivores.

Interrogation de Mme DE NICOLA Mireille il y aura-t-il une possibilité de réunir les élus pour les tableaux à compléter afin que la commune soit décisionnaire et s'investisse dans les projets. Possibilité d'envisager une mutualisation des communes à condition de parvenir à gérer tout cela.



COMMUNE DE LES ASSIONS  
PROCÈS VERBAL  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2024

**B/ CCID Commission Communale des Impôts Directs Rapporteur Mme REDON Emilie :**

La réunion de la CCID se tiendra jeudi 28 mars 2024 à 18h en Mairie.

**C/ COMMISSION COMMUNALE CULTURE Rapporteur Mme REDON Emilie :**

Information à partager concernant plusieurs événements sur le territoire ce weekend :

- Forum sur l'Eau aux Assions porté par l'Association « Collectif Citoyen » Exposition, film, concert Salle Jean DUNY et Salle Périscolaire et Culturelle vendredi 22 et samedi 23 mars
- Salon du Livre aux Vans dimanche 24 mars
- L'association France Cuba organise un repas samedi 27 avril 2024 les Bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat de Mairie.

**D/ Commission Randonnée Rapporteur REGNAULT Brigitte**

Compte rendu de la réunion du 6/2/2024

- Dans le cadre du changement " des Portes d'entrées randonnée" : Proposition d'une réunion pour déterminer notre choix de maquette pour le faire valider par le Conseil Municipal qui devra également déterminer l'implantation de la nouvelle porte pour éviter qu'elle soit trop exposée au soleil.

- Le carto guide CDC Pays des Vans en Cévennes : 3 boucles de randonnée prévues par commune. Chaque mairie va recevoir la maquette à valider pour ses 3 sentiers.

- Fête de la Randonnée : cette année /5/2024. A compter de l'année prochaine, ce sera un nouveau cycle d'organisation par chaque commune, le nom de la commune de Bannes est suggéré.

Intervention de Monsieur le Maire qui constate que la Place de la Bravette est très en retrait des accès aux sentiers et effectivement en plein soleil, ce qui accélère la dégradation des panneaux, il pourrait être plus logique de les placer soit contre le presbytère soit sur le parking du chef-lieu puisque les randonneurs garent souvent là.

Clôture de la séance à 19h45,

**SIGNATURES**

**Maire et Président de séance**  
Emmanuel LEGRAS,

**Secrétaire de Séance**  
Pierre THIBON,

